



**HAL**  
open science

# Le camp comme anamorphose : Une généalogie éparpillée

Marc Bernardot

► **To cite this version:**

Marc Bernardot. Le camp comme anamorphose : Une généalogie éparpillée. Remembering Spaces of Internment/Se rappeler les espaces d'internement, Aurélie Audeval, Nicolas Fischer, Beth Weinstein, Mar 2023, Nanterre, France. halshs-04069235

**HAL Id: halshs-04069235**

**<https://shs.hal.science/halshs-04069235v1>**

Submitted on 10 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Le camp comme anamorphose : Une généalogie éparpillée<sup>1</sup>**

**Extrait chapitre 5, Bernardot Marc, (2023), *Clôtures. Sociologie du confinement et de l'effacement*, Marseille, Editions Terra-HN**

Le camp a quelque chose à dire. Cette forme spatiale et politique est l'une des manières de traduire et de conjuguer la guerre dans ses différentes déclinaisons. Il s'agit d'un dispositif coercitif de translation qui opère dans les actes et dans les discours en combinant des phases d'universalisation, de différenciation, de catégorisation et de réification de groupes constitués comme des menaces. Pourtant c'est une institution que ne se dit pas, ou alors avec des mots d'emprunts et des usages réservés, limités, surveillés quand bien même les sociétés se pensent et se projettent à partir de sa matrice. Le camp est aussi un instrument d'optique. À la différence de la plupart des autres institutions répressives, le camp ne se voit pas et pas seulement parce qu'il ne se donne pas à voir. Les sociétés démocratiques contemporaines ne veulent pas se voir dans le reflet que leur renvoient leurs camps. Que de contradictions en effet entre les principes éthiques et politiques structurant les discours fondateurs de ces sociétés – *habeas corpus*, séparation des pouvoirs, progrès... – et la réalité des camps proliférant en Europe et ailleurs.

## ***Camps : questions de traduction et d'optique***

---

<sup>1</sup> Ce chapitre est une version largement remaniée d'un texte présenté lors du séminaire « Politiques de la traduction » au Collège international de philosophie à Paris le 9 février 2010 puis discuté à nouveau à l'occasion de la journée d'étude du 18 septembre 2010 à Paris « Traduire : contre les séparations » organisée par le réseau Terra et la revue *Transeuropéennes*. Je remercie Rada Iveković et Ghislaine Glasson Deschaumes pour leurs invitations.

Comment dénommer et appréhender cet objet camp qui se cache, se dissimule, se débaptise et se renomme, se transforme et se surexpose parfois ? Comment faire pour repérer ces multiples camps qui ne s'appellent pas ainsi et les réinscrire à leur place dans l'histoire et la carte contemporaines de la souveraineté, du capital et de la culture ? La solution pour répondre à ces questions consiste selon moi à procéder à deux opérations emboîtées, la première, sémantique, en rappelant quelques usages des termes du confinement, la seconde, optique, en tentant de trouver le bon angle d'observation pour faire apparaître les lieux de confinement cachés dans les paysages. L'institution latente (Bernardot, 2008a) de l'internement alterne des phases de manifestations intenses avec des temps de suspensions et d'interventions à bas bruit dans les dispositifs de telle ou telle politique répressive. Cette latence peut se révéler lorsqu'on prend le soin d'observer les histoires nationales selon l'angle mort de l'internement – qu'il vise des hommes, des femmes, des étrangers, des indigènes, des pauvres, des déviants, des malades, des militants, des soldats vaincus, etc.

### **De quoi le camp est-il la traduction ?**

La traduction du camp dans les différentes langues et domaines de son application donne l'occasion de prendre la mesure de sa généralisation et d'entr'apercevoir une unité d'ensemble derrière la variété des modalités de recours à l'enfermement arbitraire et de ses corollaires de surveillance, d'arrestation et de déportation. Mon propos nécessite quelques commentaires initiaux sur l'usage du mot camp. Parmi les nombreuses questions que le camp pose aux sociétés contemporaines l'une des plus discutée est d'ordre lexical. L'usage du terme de camp, issu de l'italien *campo* (XIV<sup>e</sup>), est devenu à la fois banal et susceptible d'être mobilisé dans divers contextes mais toujours de manière potentiellement polémique. Il est employé comme tel [camp] dans de nombreuses langues et n'est guère concurrencé que par le *Läger* des langues germaniques, que l'on retrouve aussi en russe avec l'abréviation *goulag* et qui témoigne de la circulation des termes de l'enfermement. Les étymologies s'opposent notamment en ce que *camp* suppose une dimension verticale (*ériger, se camper sur*) alors que *läger* sous-entend un stockage horizontal (*entrepôt* mais aussi *tanière, gisement, magasin*).

### ***Les appellations et les fonctions des camps***

Le terme camp peut décrire à la fois un espace répressif jusqu'à l'élimination ou de protection voire de régénération. Il peut avoir une signification de nature politique voire civilisationnelle que l'on décèle dans des expressions comme « choisir son camp », « le camp occidental », le « camp de la démocratie », tout en conservant une connotation de lieu de préparation militaire<sup>2</sup>. Il peut être envisagé soit dans un sens relativement neutre et descriptif d'une forme spatiale et sociale minimale soit comme le symbole de l'arbitraire, de la violence politique et de la destruction de groupes humains. Il est ainsi parfois rejeté comme un « mot malade » (Kotek, Rigoulot, 2000, p. 11), un vocable militant ou un enjeu de débat. Il devient quelquefois partie prenante d'une stratégie de communication soit pour focaliser l'attention soit pour dénoncer une situation. Il peut passer aisément d'un emploi descriptif à un usage métaphorique. Cette variété des occurrences et des acceptions n'empêche pas l'usage d'équivalents (*centre* ou *holding zones*) qui permettent le plus souvent une euphémisation de la fonction répressive ou sa disparition derrière des termes ou des acronymes de circonstance quelquefois oxymoriques<sup>3</sup>.

La question de l'appellation du camp reste centrale. Le chercheur doit-il utiliser les termes imposés par les institutions de gestion de ces espaces ? « Ceci n'est pas un camp » assurera un préfet français inaugurant de nos jours un centre de rétention administrative de plusieurs centaines de places. Les distinctions fonctionnelles des autorités ne conviennent pas car les camps ne peuvent être appréhendés seulement à partir de leurs fonctions pratiques (concentration, urgence, humanitaire, transit, internement, identification, relocation, etc.). Ces qualificatifs n'apportent qu'une petite partie des informations nécessaires pour comprendre leurs fonctionnements et leurs finalités, d'autant plus que celles-ci peuvent être poursuivies simultanément ou successivement. Il en va de même pour les différentes catégories d'étrangers, produites dans un mouvement de radicalisation et de prolifération

<sup>2</sup> Par exemple camp « islamiste », « retranché », de « rebelles ».

<sup>3</sup> On trouve par exemple le terme *Inad's* pour « Inadmis » ou un numéro dans une rue (127 bis) dans le cas des centres belges de demandeurs d'asile. Dans la catégorie des acronymes, on peut mentionner le CHAUH de Sangatte (62) pour « centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire ». En Italie, il existe des centres « permanents temporaires ».

légales des États contemporains, qui ne donnent pas d'information sur sa nature et sa fonction. Beaucoup de travaux historiques sur des périodes clés ou à partir de monographies, qui ont permis de combler durant les dernières décennies une partie du vide bibliographique en matière d'internement, ont été structurés en fonction de découpages chronologiques et de thématiques préétablies et peu discutés. Ils ont dupliqué par-là les dénominations officielles. Les continuités entre différentes époques de recours à l'internement sont de ce fait souvent sous-estimées. A l'inverse la variété des modes de traitements des internés est souvent mise en avant, sous-entendant une dichotomie infranchissable entre « vrais » camps des régimes totalitaires -camps soviétiques<sup>4</sup> ou chinois<sup>5</sup> par exemple- et faux « camps » des régimes démocratiques. En substance : seule la mort de ses occupants pourrait authentifier le camp comme tel.

Dans sa forme temporaire ou transitoire de *campement*, le terme [camp] est également porteur de représentations qui vont, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, du nomadisme<sup>6</sup> au loisir, avec un aspect minimaliste qui pousse vers de la nature<sup>7</sup> mais aussi le primitif menaçant<sup>8</sup>. Une partie du champ sémantique du camp penche du côté du lieu d'étape dans un déplacement qui peut être matériel et/ou spirituel. C'est le cas avec les camps scouts ou les *Boots Camps* et les

---

<sup>4</sup> Les échanges existent pourtant entre les différentes formes d'enfermement ainsi que l'a constaté A. Appelbaum (2005, p. 29) : « Ainsi semble-t-il que le mot *kontslaguer* fit son apparition en russe pour traduire l'expression anglaise *concentration camp*, probablement par le truchement de Trotski, bien au fait de la guerre des Boers ». L'empire tsariste avait auparavant développé, avec les camps sibériens de travail de la Katorga, un réseau d'internement intégré au système pénal normal, préfigurant par certains aspects le Goulag soviétique. Des brigades de travail forcé ont aussi fonctionné en Sibérie dès le XVII<sup>e</sup> siècle. A. Appelbaum précise encore que : « Littéralement le mot Goulag est un acronyme qui signifie *Glavnoe Oupravlenie Lagueri* soit direction générale des camps. Avec le temps, il en est venu à désigner non seulement l'administration des camps mais aussi le système soviétique de travail forcé dans toute la diversité de ses formes : camps de travail, camps de châtement, camps criminels et politiques, camps pour enfants, camps de transit. Et même plus largement, Goulag a fini par désigner le système répressif soviétique lui-même [...]. » (Appelbaum, 2005, p. 9).

<sup>5</sup> Le terme chinois de *Laogaï* est lui une abréviation de *Laodong gaizo* (réforme ou rééducation par le travail), (Courtois, Werth, 1997). Il y aurait, en 2010, près de 4 000 camps et 6 à 8 millions d'internés dans ces camps de travail forcé (fermes, mines, ateliers, chantiers mobiles) conçus comme des entreprises spécialisées et autonomes. Selon certaines estimations, plus de 50 millions de Chinois désignés comme des « nuisibles » auraient connu le Laogaï depuis 1949. Il faut y associer le système du Hukou mis en place dans les années 1960 (mais assoupli en 2003) qui a été structuré autour d'un livret de résidence qui fonctionne comme un passeport intérieur visant à limiter les mouvements de populations rurales. Il est adossé à un système d'accès limité des migrants aux dispositifs sociaux, notamment éducatifs et sanitaires, dans les aires urbaines, et à un volant répressif de détention et de rapatriement des illégaux, des vagabonds et des déviants (Froissart, 2008).

<sup>6</sup> L'historien François de Vaux de Foletier mentionne un projet de déportation de 500 « Bohémiens » du Pays Basque vers la Louisiane en 1802. Ils ont été finalement placés en dépôt de mendicité et contraints au travail forcé (Vaux de Foletier, 1981). Merci à Arnaud Le Marchand pour cette mention.

<sup>7</sup> Les colonies de vacances et les camps de jeunesse ressortent de cette catégorie avec des dimensions de formation (cf. Cupers, 2008).

<sup>8</sup> En effet, le campement se dit *ordu* en turc et en mongol d'où le français tire la *horde*.

*Summer Camps* nord-américains, mais aussi avec les camps d'entraînement de sportifs témoignant de la double dimension de dressage, ou de *redressement*, et de dépassement de soi voire de privation dans un espace isolé et rudimentaire. Cet aspect est aussi repérable dans les sites d'exploration ou de conquête alpine (camp de base, camp n°1, etc.). On retrouve enfin l'idée de lieu de passage associé à l'*otium* dans son dérivé *camping* et la notion de formation d'une classe d'âge dans *campus*<sup>9</sup>.

### ***La double naissance coloniale et métropolitaine des camps***

On peut se risquer à donner au camp des origines très lointaines<sup>10</sup>. Il s'agit en effet d'un modèle matriciel de référence dans l'histoire occidentale. Comme espace militaire, il est une partie structurante de l'urbanité avec, en particulier, le plan à damier des villes coloniales grecques ou des villes romaines antiques, pensé à partir de la garnison. C'est aussi le cas des unités urbaines conçues durant la première colonisation européenne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Pour de nombreux auteurs la naissance du camp contemporain date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle durant les guerres coloniales<sup>11</sup>. Cette datation aujourd'hui largement répandue sous-estime en fait l'importance du monde colonial comme lieu de gestation et de généralisation de la forme camp. Le camp en tant que *caserne* peut apparaître comme étant un mode de projection spatiale et économique aux origines du capitalisme dans ses expressions coloniales, notamment avec l'espace de la plantation et de la mine en tant « camp de travail », et métropolitaines avec le domaine de l'*usine*. Le camp constitue en effet un dispositif central du développement des politiques impériales parce qu'il fournit un instrument basique du contrôle des territoires et qu'il est un mode de gestion banalisé des populations métropolitaines et indigènes. Ainsi, le camp a un double lieu de naissance : dans les colonies et en métropole. Comme l'explique Sandro Mezzadra (2006) :

« Les études postcoloniales [...] invitent à compliquer le cadre analytique lui-même, en considérant les colonies comme de véritables laboratoires de la modernité, et donc en affinant notre regard sur

<sup>9</sup> Pour les dimensions plus spécifiquement économiques du camp, je renvoie à l'article Bernardot, Cousin, Le Marchand, Mésini (2016).

<sup>10</sup> Je n'aborde pas ici les formes proto-internementales telles que le lazaret, le ghetto et le bagne par exemple.

<sup>11</sup> C'est le cas d'Hanna Arendt et de Giorgio Agamben par exemple.

le mouvement inverse, qui "rétroagit" depuis les colonies mêmes sur le centre du système (sur l'Europe d'abord, sur "l'Occident" ensuite), en montrant précisément le caractère constitutivement hybride. [...] il est possible de retrouver de véritables "anticipations coloniales" dans l'histoire des dispositifs économiques, sociaux, politiques qui ont joué un rôle essentiel dans la définition de la modernité. Cela signifie, pour nous limiter à un seul exemple, de prendre au sérieux l'origine coloniale du système de la fabrique moderne, par exemple en développant les analyses de Sidney W. Mintz sur la plantation de la canne à sucre dans les Indes occidentales entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et en même temps reconsidérer la fonction essentielle que l'esclavage et les diverses formes de travail contraint dans les colonies ont joué dans le processus de constitution du travail salarié "libre" en Europe. » (Mezzadra, 2006, p. 78)

L'espace colonial à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a certes été un des « laboratoires » du camp contemporain et de l'internement de civils (Afrique du Sud 1899-1902, Philippines 1899, Cuba 1896) mais il s'agit plus du moment de son apparition dans l'opinion publique et dans l'imaginaire collectif que de son émergence en tant que dispositif. Les camps coloniaux matérialisent dès la première colonisation, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins, des visées répressives et raciales et des objectifs économiques pour la mise en valeur des territoires coloniaux. C'est en premier lieu une technique qui facilite le contrôle et le quadrillage de l'espace conquis et qui permet aussi de dresser<sup>12</sup>, de déplacer et d'exploiter les populations comme force de travail. La présence de camps d'esclaves (« camp des Nègres ») est avérée au XVI<sup>e</sup> siècle au Brésil et aux Caraïbes. Ils seront sophistiqués ensuite par des ingénieurs et construits par des responsables de plantations sur la base de plans rectilignes dans le cadre du mouvement de rationalisation des Lumières associant raison, sentiment et utilitarisme (Gauthier 2002). La conception de ces camps anticipe pour l'essentiel les formes modernes à venir. Leurs fonctions sont multiples. Le fait de loger les esclaves à distance vise à protéger les maîtres de leur agressivité éventuelle mais aussi à pouvoir les observer. Ils permettent de contrôler très strictement les déplacements dans l'espace de la plantation<sup>13</sup>. Les camps

<sup>12</sup> Sont parfois évoqués des centres « d'aguerrissement » dans lesquels étaient dressés les esclaves africains à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans les Caraïbes (Ogot, 1998 ; p. 107).

<sup>13</sup> La plantation pose un problème lexical et épistémologique qui n'est pas sans rappeler celui concernant le camp. En effet, l'on utilise habituellement le même terme pour désigner un lieu de production de café ou de coton au Brésil ou en Louisiane au XVII<sup>e</sup> siècle et pour rendre compte d'une exploitation d'hévéa en Indochine ou à Sumatra aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les contextes socio-économiques, politiques et culturels sont pourtant très différents. Il ne s'agit pas d'une métaphore ni d'une extrapolation dans ce cas, alors que cela peut être dénoncé dans le cas du camp. On peut noter que les domaines d'agriculture intensive ou extensive en Europe méditerranéenne ne sont pas appelés ainsi mais nommés des *exploitations*. J'ai pu débattre [Le camp comme anamorphose : Extrait chapitre 5, Bernardot Marc, \(2023\), Clôtures. Sociologie du confinement et de l'effacement, Marseille, Editions Terra-HN](#)

constituent de surcroît une frontière raciale qui est censée organiser les relations intimes et domestiques entre les esclaves et les maîtres<sup>14</sup>. Le camp participe ici d'une sorte d'hygiène et d'esthétique de la ségrégation<sup>15</sup>. Les mêmes principes seront appliqués pour la construction de la ville de La Nouvelle-Orléans au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à partir d'une « grille parfaite » destinée à gérer la question des frontières raciales et sociales et à distinguer et assigner les différents usages publics et privés de la ville. Les camps représentent de plus un outil d'épuration ou de destruction raciales pour contrôler des ressources ou substituer les colons européens aux autochtones des territoires de conquête<sup>16</sup>. Les États-Unis d'Amérique ont systématisé cet usage sous la forme des réserves indiennes déjà testées auparavant au Canada, en Nouvelle-Calédonie, au Cameroun ou en Algérie et à Madagascar pour cantonner et « resserrer » les indigènes afin de récupérer leurs terres (Saussol, Zitomersky, 1996).

Les colonies fournissent par ailleurs des territoires, presque sans limites, de relégation pour déportés et *convicts* dans les déserts ou les zones tropicales (Australie, Algérie, Indochine, Nouvelle-Calédonie ...). Sans évoquer ici plus avant les différentes formes de bagnes et de zones pénales lointaines qui participent de l'histoire moderne du camp, les territoires coloniaux sont concomitamment les espaces où sont expérimentées les règles de l'internement et du travail forcé appliquées aux indigènes (Le Cour Grandmaison, 2005) et des domaines de projection des rebuts et des parias européens en vue de leur régénération éventuelle et du peuplement des territoires impériaux. Dans le premier cas, il s'agit d'un programme global de conquête et de constitution dans lequel le camp, sous des formes et des appellations variées, joue un rôle primordial. Il fonctionne initialement comme un avant-poste, un domaine de mission. Il constitue aussi un « site hybride combinant les fonctions du camp et de la prison raciale, sexuelle, sociale, économique » (Perera, 2002). Avec Suvendrini

---

avec grand profit de cette question avec Ann Laura Stoler et consulter sa bibliothèque personnelle sur ce point. Qu'elle en soit ici amicalement remerciée.

<sup>14</sup> Paul Gilroy (2003) revient sur la coexistence entre exercices de la terreur et relations intimes entre propriétaires et esclaves dans les plantations américaines. Voir en particulier le chapitre 2 « Maîtres, maîtresses et esclaves et les antinomies de la modernité » (p. 67-104).

<sup>15</sup> Dawdy (2006); voir aussi Hordèj (2008); Testart (1998). Dans sa démarche de définition de l'esclavage, Alain Testart montre que « ce n'est pas le fait qui définit l'esclave mais le droit » (p. 32). On peut dire schématiquement que l'interné connaît une situation inverse : ce n'est pas le droit qui prévaut dans sa condition mais le fait.

<sup>16</sup> Hull (2005). On se reportera en particulier au chapitre 3 (p. 70-90) évoquant les « collection camps » en Namibie durant la guerre contre les Hereros qui combinent des formes de camps prison, de camps de travail et des camps de compagnies privées.

[Le camp comme anamorphose : Extrait chapitre 5, Bernardot Marc, \(2023\), Clôtures. Sociologie du confinement et de l'effacement, Marseille, Editions Terra-HN](#)

Perera, on peut insister sur le fait que c'est un *repère*, aux deux sens de position et de lieu mal famé, qui permet de suivre le processus par lequel les populations, aborigènes en l'occurrence, sont simultanément racialisées et criminalisées et qu'il y a là un point clé de la construction de l'identité nationale blanche et de l'État australien à travers ce processus d'exclusion. Dans le second cas, d'autres formes expérimentales de « l'archipel carcéral de l'empire » (Stoler, 2009b) fonctionnent en Europe comme des passerelles avec leurs doubles lointains, notamment des colonies pénitentiaires et des colonies pour enfants préparant l'envoi d'indésirables vers les zones à peupler. Le terme de *colonie* dit bien qu'il ne s'agit pas là que d'une question de position géographique mais bien d'un modèle institutionnel particulier et différent des autres formes répressives comme la prison en l'occurrence<sup>17</sup>.

Si ce dispositif occupe une place aussi centrale dans la modernité<sup>18</sup>, c'est parce que les modèles du camp et de la colonie pénale se sont développés conjointement dans les mondes coloniaux et métropolitains selon des processus emboîtés. Puis à partir de ses premiers développements, le camp a progressivement colonisé l'ensemble de la société et de ses représentations d'elle-même fondée sur une pensée inaugurale du/en camp. Les camps coloniaux ont pourtant été tenu à l'écart de la réflexion sur l'histoire des formes répressives et carcérales. Ann Laura Stoler montre l'étrange désintérêt pour les camps et les colonies pénales de Michel Foucault dans ses travaux sur la prison :

« Malgré l'accent qu'il met sur les gradations des dispositifs punitifs et curatifs au sein de l'archipel carcéral, ceux qui se trouvent au-delà de l'Europe du Nord ne l'intéressent guère : les colonies de peuplement composées de soldats français, les camps de travail d'Européens qui servent les projets de travaux publics coloniaux, et surtout les colonies pénitentiaires, comme celles de Nouvelle-Calédonie et de Guyane française, dispersées dans les topographies des empires européens. L'anthropologue Peter Redfield appelle à juste titre les colonies pénitentiaires, non pas des

<sup>17</sup> Avec les techniques d'*ensarrement* des pauvres, par exemple à Marseille au XVII<sup>e</sup> siècle (Etchepare, 1962), ou les *Workhouses* (Crowther, 1982) comme conséquences de la loi sur les pauvres dans l'Angleterre élisabéthaine, nous sommes bien en présence de formes de camps qui fonctionnent à la fois comme des frontières sociales et comme des modalités de mises au travail des pauvres qui annoncent la conceptualisation de l'usine sur le modèle de la caserne. J'ai évoqué ailleurs les liens et les dérivations métaphoriques entre les conceptions de l'habitat collectif et les modèles d'usines, d'espaces cénobitiques ou militaires (Bernardot, 2008b).

<sup>18</sup> Voir la maintenant classique présentation du camp comme « *nomos* de la modernité » ou comme « paradigme biopolitique du moderne », (Agamben, 1997).

"espaces marginaux à la périphérie de la nation" comme Foucault les situait, mais des technologies centrales de celle-ci. » (Stoler, 2009b, p. 9).

Nicolas Mirzoeff note aussi, en rappelant les transmissions familiales chez les Bentham, la circulation de modèles plantationnaires, pénaux et concentrationnaires panoptiques entre des espace-temps différents :

« Bentham copia un modèle que son frère avait utilisé en Russie, afin de persuader le gouvernement britannique d'adopter son système de discipline morale issu des plantations jésuites du Paraguay et des plantations d'esclaves des Caraïbes. Lorsque les Britanniques ont opté pour la déportation pénale dans la nouvelle colonie d'Australie, Bentham a insisté pour que des panopticons y soient construits et la prison de Port Arthur, sur la Terre de Van Diemens (aujourd'hui la Tasmanie), fut conçue à partir de ses spécifications. La modernité panoptique a toujours été un système global qui affectait les différentes parties du monde de manière inégale. Elle a également toujours été déjà un échec, du niveau de base de la technologie à ses objectifs moraux plus raffinés. » (Mirzoeff, 2002, p. 21).

### ***Détecter le camp dans d'autres espaces***

Le deuxième problème pour traiter de la configuration politique du camp est la multiplicité des lieux, des formes, des usages possibles, et donc des mots pour les décrire, qui en ont été fait ne serait-ce qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis sa systématisation dans l'espace métropolitain durant la Première Guerre mondiale, le camp a pu prendre diverses formes : des plus formalisées (espace militarisé destiné à l'armée, à des prisonniers de guerre ou à des civils auxquels sont appliquées des règles martiales) aux plus banales ou informelles et détournées (stades, hôtels, navires et barges, logements collectifs, lieux de transit et de mobilité, anciens sites religieux, agricoles ou industriels, zones désaffectées, détruites ou non construites...). On peut remarquer aujourd'hui la disparition quasi totale de la forme, pourtant centrale dans la conflictualité moderne, des camps de prisonniers de guerre qui ont fait place à des camps de « civils ennemis » dans la guerre post-moderne « hors limites ». Les lieux utilisés pour confiner des groupes humains sont le plus souvent des espaces communiquant

[Le camp comme anamorphose : Extrait chapitre 5, Bernardot Marc, \(2023\), Clôtures. Sociologie du confinement et de l'effacement, Marseille, Editions Terra-HN](#)

entre eux, soit dans le processus de gestion organisant la circulation des internés/réfugiés, des gardes et des savoir-faire soit dans le temps et l'espace (Hirschon, 1989). Si le barbelé s'est imposé comme le procédé métonymique du camp (Razac, 2009), son utilisation ne suffit pas à détecter celui-ci parce qu'il s'est généralisé et qu'il y a des camps sans barbelés en particulier les camps dits ouverts, les types de confinements dans des zones isolées nécessitant rarement une surveillance.

Se pose alors la question des sources et des traces permettant d'étudier les camps. En raison de leur conception temporaire, minimaliste et cherchant, le plus souvent, à éviter d'attirer l'attention sur leur présence, les camps sont rarement visibles dans les territoires où ils ont été érigés. Même si certains sites sont marqués par la présence de camps sur d'assez longues périodes peu de traces architecturales et de mentions toponymiques subsistent. C'est pourtant une piste à suivre par l'étude des cartes et des noms de rues pour retrouver les emplacements. Je pense ici à la mention incongrue sur une carte d'un *camp des Chinois* perdu dans la forêt surplombant la commune de Jouques (13) découverte à l'occasion d'une enquête sur le site du CARA, le Logis d'Anne, détruit depuis (Cf. Chap. 4). La mémoire des internés s'exprime peu. Les grandes expériences concentrationnaires contemporaines (nazi et soviétique) ont à la fois focalisé l'attention et fonctionné comme des souvenirs écrans pour d'autres expériences rendues mineures sur l'échelle de la violence par rapport aux génocides. Enfin en tant que domaines du secret et de l'oubli, les camps génèrent certes des archives administratives mais elles sont souvent difficiles d'accès.

Une tentative de généalogie « éparpillée », pour reprendre l'expression de Suvendrini Perera<sup>19</sup>, doit faire face à d'autres difficultés. Une des principales est qu'il faut parvenir à détecter le camp dans d'autres formes, des plus petites comme une *barque*<sup>20</sup> ou un *container* (Bernardot, 2016b) aux plus grandes comme des États ou des territoires clôturés. Federico Rahola fait lui le lien entre le *container*, le camp et les territoires palestiniens :

<sup>19</sup> Elle parle de *scattered genealogies* à propos de la tradition australienne du camp (Perera 2002).

<sup>20</sup> Voir le texte d'Alessandro Dal Lago (2009) à propos de la dérive d'un bateau de migrants sénégalais retrouvés morts à proximité de la Barbade en 2006.

« Le container peut même devenir la métaphore plus littérale de la condition particulière que partagent tous ceux qui, comme les Palestiniens, sont contraints de trouver dans des lieux provisoires leur propre territoire permanent et leur propre destin définitif. En tant que tel, il peut faire référence de façon plus générale à toute une humanité déplacée, en transit entre les frontières, dont le destin est toujours menacé par la possibilité d'un enfermement dans un camp. » (Rahola, 2007, p. 32).

### ***Camps liquides et camps hybrides, camps virtuels et camps sanctuaires***

Il est aussi nécessaire de constater que la forme-camp n'est pas simplement statique, un confinement spatial ou une interruption radicale de la mobilité, en combinaison avec d'autres installations de défense comme des murs et des *check-points* (Bernardot, 2009c ; Brown, 2009 ; Ritaine, 2009). Il peut constituer une étape et donner un aspect « liquide » (Agier, 2008a : p. 59) à la circulation sous contrainte d'une place à une autre et d'un statut à un autre. Il forme alors un *continuum* spatial de fait, des lieux les plus rudimentaires, comme une forêt, aux plus sophistiqués comme des centres de détention gérés à distance. Michel Agier distingue des refuges auto-organisés, des centres de tris, des espaces de confinements et des réserves non protégées. Et, parmi les refuges, il différencie des *Cross borders points*, des campements, des *jungles*, des ghettos, des zones grises et autres *squats*. Ces espaces constituent des cachettes et des abris provisoires dans les bois ou les villes, des lieux de repos pour se rendre invisible entre deux postes frontières dans l'attente d'un passage éventuel (Agier, 2008a, p. 64). Ces espaces informels occupés illégalement sont des enclaves de fixation momentanée près d'une frontière ou sur une route migratoire. L'anthropologue considère que :

« Avec les déplacements de populations, les espaces frontières et les camps forment une réalité mouvante dans l'espace, mais aussi "liquide" dans sa substance. [...] Camps et zones de frontières sont exemplaires jusqu'à l'excès de cette liquidité, voire d'une certaine plasticité. [...] Ce sont les espaces de la mobilité [qu'il faut resituer dans] un ensemble plus large d'espaces de confinement et de circulation<sup>21</sup>. »

<sup>21</sup> Michel Agier (2008b, p. 80) évoque les « encampements » et les *way-stations* du Haut conseil aux réfugiés.

La juriste italienne Alessandra Scurba, en jouant de l'étymologie [champ/camp], propose quant à elle le terme de « camps de force » pour décrire les dispositifs immatériels d'enfermement comme dans les jardins publics dans lesquels vivent des migrants à Paris :

« On pourrait définir les camps de nos jours comme des "camps de force" que les instruments juridiques, politiques et sociaux créent directement autour des corps des migrants, qui se déplacent sans cesse avec eux, à même de suivre un chemin choisi de manière souvent fortement subjective et de définir un espace fragmenté par des frontières invisibles et mobiles. Dans ce sens, la "forme camps" serait un des dispositifs les plus adaptable et malléable de l'histoire de la modernité. » (Scurba, 2009).

Validant l'hypothèse de l'internement opérant en tant qu'une « institution latente », c'est-à-dire pouvant fonctionner sans forcément être visible et officielle, des travaux pointent le caractère de potentialité, de virtualité et de sourde menace de la forme-camp. Ce fonctionnement peut être rapproché de celle des *organisations invisibles* en sociologie du travail ou de celle des *institutions cachées* chez les économistes<sup>22</sup>, avec cependant la particularité de faire de cet état qui lui permet de cacher ses objectifs les bases même de son existence. Le philosophe Alain Brossat (2009, p. 9) évoque :

« [...] l'installation, dans les plis de la police démocratique, d'un état d'exception *furtif* et permanent dont le fichage, la biométrie, la télésurveillance, la rétention sur mesure, les lois sécuritaires sont les truchements variés.<sup>23</sup>»

Dans leur texte *Sociology facing the Camp* (2005) les sociologues Bülent Diken et Carsten Lausten considèrent quant à eux que :

« Le centre de détention est "un hybride" dans lequel la distinction entre légalité et illégalité de ce qui arrive à l'intérieur n'a pas de sens. » (Diken, Laustsen, 2005, p. 82).

L'anthropologue Shahram Khosravi souligne que :

« Malgré la violence de l'incarcération, le dispositif de détention adopte un discours d'hospitalité lequel souligne la sûreté, la dignité et le confort assurés aux détenus. » (Khosravi, 2009, p. 44).

<sup>22</sup> Michael Samers (2003) propose l'expression de « **capitalisme invisible** ».

<sup>23</sup> C'est moi qui souligne. Voir aussi Brossat (2008).

Cette indétermination facilite la dissimulation et la dématérialisation. La sociologue Dana Diminescu propose la notion de « prison virtuelle » lorsque la police des frontières n'intervient plus seulement sur les espaces géographiques mais à partir d'écrans de contrôle et de bases de données<sup>24</sup> participant de la constitution « d'institutions porocratiques liminales » (Papadopoulos *et al.*, 2008). L'anthropologue Nicholas de Genova (2002) forge quant à lui la notion de « déportabilité » en tant que *risque* d'être capturé et « éloigné » comme l'euphémise par exemple l'administration française. La spécialiste de *Gender studies* Nadine Naber (2006) décrit un « internement psychique » [*internment of the psyche*] redoublant les discriminations déjà subies et le sociologue Martin French (2007) évoque une « ombre du camp » qui pèse sur les minorités à travers les lignes de faille raciales des sociétés post-démocratiques. La menace latente de contrôle, d'arrestation, d'internement et d'expulsion pèse sur tout individu potentiellement altéré. Le camp peut même paradoxalement représenter un sanctuaire soit parce qu'il protège, provisoirement au moins, de la violence extérieure, soit parce qu'il fournit des conditions de vie améliorées par rapport à celles des habitants des alentours<sup>25</sup> (Cf. Chapitre 7). Le politiste Williams Walters, dans sa généalogie de la déportation, propose une intéressante réflexion sur cette notion de sanctuaire :

« Peut-être pourrait-on développer un contre-concept à côté du camp et l'appeler le sanctuaire. Tout comme le camp se matérialise dans les aéroports, les hôtels, et même dans les navires qui transportent les réfugiés (...), le sanctuaire s'est matérialisé par des luttes populaires par un contre-mouvement, plus particulièrement au sein des églises. » (Walters, 2002, p. 287).

Il considère que cette sanctuarisation permet une réinscription stratégique de l'espace sacré de l'Église comme une protection contre le pouvoir souverain de l'État, en dramatisant les déportations contre la routine administrative et en politisant l'exception permanente du camp :

<sup>24</sup> Voir Diminescu (2005, p. 829-830) citée dans Tsianos, Karakayali (2010).

<sup>25</sup> C'est notamment le cas des camps de relocation nippo-américains de la *War Relocation Authority* (Executive Order 9102 de 1941), par exemple à Rohwer et à Jérôme (Comtés de Desha et de Chicot) en Arkansas entre 1942 et 1945, dont l'offre de services alimentaires, de soins ou d'éducation était, bien que contrainte, largement supérieure que celles des agriculteurs des environs du camp soit en raison de la pauvreté soit de la ségrégation du système Jim Crow (Howard 2008). Je remercie ici l'équipe, et en particulier sa curatrice Kay Roberts, du *World War II Japanese American Internment Museum* de McGehee, (Arkansas) pour leur accueil et leur disponibilité lors de mon séjour en mai 2018. Il est intéressant de noter le rôle clé des camps de nippo-américains et des réserves du Bureau des Affaires indiennes dans l'histoire de l'anthropologie sociale et culturelle américaine (Starn, 1986).

[Le camp comme anamorphose : Extrait chapitre 5, Bernardot Marc, \(2023\), Clôtures. Sociologie du confinement et de l'effacement, Marseille, Editions Terra-HN](#)

« Aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, nous pouvons peut-être voir les camps et les sanctuaires comme des espaces d'expression non seulement de nouvelles normes, mais aussi d'invention de nouvelles pratiques de liberté et de soumission. » (Walters, 2002, p. 288).

## **Le camp anamorphose ou l'endroit d'où la société ne se voit pas dans l'image d'elle-même**

De nombreux principes structurant les sociétés contemporaines sont issus de la révolution de la perspective (XVI<sup>e</sup> siècle) puis de l'architecture panoptique (XVIII<sup>e</sup>) et enfin du management *banoptique* (XX<sup>e</sup>). Comme l'explique Didier Bigo, qui a conçu le néologisme, dorénavant :

« Le diagramme de la sécurité s'établit sur le modèle d'une cartographie des flux, d'une gestion politique des transhumances et non plus d'une surveillance des individus, d'une bio politique. Il est un ban-optique plus qu'un pan-optique. Il exclut, trie, exceptionnalise plutôt qu'il ne surveille tout le monde ou tous les pauvres. » (Bigo, 2009, p. 59)

Pour réinterpréter la logique du camp, qui s'impose aujourd'hui comme le rouage principal de gestion banoptique des subalternes, j'ai proposé d'utiliser l'image de l'anamorphose. Il s'agit d'une opération de déformation géométrique des proportions qui permet soit de représenter une image dans différentes dimensions soit de cacher une image dans une autre en rendant possible l'apparition de la première par la modification de l'angle de vue ou l'utilisation d'un système de miroir. A partir de ce procédé et de cette métaphore optique je me demande ce qu'on voit du camp et depuis le camp.

### ***Un procédé révélateur***

L'anamorphose est principalement associée à la peinture mais il s'agit plus largement d'une technique dont les applications sont essentielles à la société contemporaine, non seulement dans le cinéma, mais aussi dans l'architecture, la guerre, la signalisation routière, les emballages, etc. Elle est d'une grande simplicité mais peut néanmoins faire l'objet de

sophistication. Dans ses premières traductions architecturales et théâtrales au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>, l'anamorphose est d'abord un instrument de satire et d'exposition paradoxale qui procède par juxtaposition du proche et du lointain, du vrai et du faux, du beau et du laid. Les opposés communiquent puis fusionnent. C'est une fantaisie, un décor, mais dont la puissance d'altération est potentiellement destructrice d'un ordre. Avec Schön en 1531, Dürer et de Vinci, le procédé anamorphosique devient prétexte de tableaux « à secrets ». Des paysages, des scènes de guerre, de villes en flammes ou des « griffonnages apparemment sans signification » (Baltrusaitis, 1969, p. 26) cachent des figures de souverains (Charles Quint par exemple) qui n'apparaissent clairement qu'à l'issue de la recomposition.

« Dissimulées dans la configuration des sites, les effigies royales l'agitent en y posant leurs traits » (Baltrusaitis, 1969, p. 26).

Le pouvoir souverain s'inscrit ainsi dans l'espace. Si l'on suit ce raisonnement le camp pourrait s'apparenter à une projection spatiale des représentations sociales et politiques dans le cadre d'une guerre à l'espace et aux groupes déviants menée par l'État depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Comme y insiste Zygmunt Bauman (1999, p. 52) :

« Dans la bataille livrée par l'État moderne pour sa souveraineté, l'un des enjeux majeurs est donc de pouvoir rendre l'espace lisible, transparent ».

Le pouvoir souverain se projette et se donne à voir depuis l'époque moderne par la perspective et la cartographie<sup>27</sup> que ce soit pour l'aménagement de l'espace de la ville et de son territoire ou pour l'extraction des ressources et leur déplacement. Il a aussi développé une modalité singulière de contrôle de ceux qu'il présente comme indésirables et inutiles. L'État a conçu avec l'internement des *maisons de guerre* pour des civils en les affectant dans des terrains excipés ou extirpés de l'espace civil pour devenir des enclaves militarisées, en suspens, indifféremment tournées vers l'extérieur ou vers l'intérieur et fonctionnant comme des sas de sélection, de punition, de décontamination ou d'expulsion. Dans cette translation, l'État-Nation s'est dupliqué en une forme miniature, inversée et hétérotopique : le camp. Lieu minimal, pénurique, répressif et régressif, il est à la fois l'image de la survie et de la mort,

<sup>26</sup> Tout comme la chambre noire, le procédé de l'anamorphose est proposé au X<sup>e</sup> siècle par le perse Al Hazen -Ibn al-Haythan, fondateur de l'optique moderne.

<sup>27</sup> « Toute carte géographique résulte d'une anamorphose : le principe de déformation est la projection choisie pour passer d'une surface courbe à une surface plane. [...] Certaines projections déforment beaucoup les contours, surtout dans les régions polaires et en général dans les parties éloignées du centre de la carte. » (Brunet, 2001, p. 32).

[Le camp comme anamorphose : Extrait chapitre 5, Bernardot Marc, \(2023\), Clôtures. Sociologie du confinement et de l'effacement, Marseille, Editions Terra-HN](#)

jusqu'à l'indicible, et la figure de l'État-Nation en guerre perpétuelle contre la société qui le porte.

Cependant, tout en étant central dans le tableau historique, le camp n'apparaît pas, faute du miroir adéquat. Il peut être vu comme une anamorphose, en ce qu'il constitue une perspective secrète et une déformation du domaine officiel, cachées derrière des décors en trompe-l'œil ou les allées d'un jardin à *la française*. En cela il est une « perspective dépravée » (Baltrusaitis, 1969) sur l'espace public, une illusion spatiale<sup>28</sup> qui permet de dissimuler des groupes sociaux *parias* dans le tableau général des États pastoraux du *Welfare*. Par leur déplacement et leur décentrement dans cet espace invisible les interné.e.s voient leur « pouvoir de (re)présentation<sup>29</sup> » et leur capacité à la citoyenneté annihilés. Ils y disparaissent en quelque sorte. Suivant l'analyse lacanienne de l'anamorphose, on peut penser que le camp montre l'endroit où la société ne se voit pas dans l'image d'elle-même. Ce point aveugle du camp est en mesure de fonctionner tel un dispositif optique et politique d'observation des lignes d'évolution du pouvoir souverain. Tout comme l'anamorphose géométrique et artistique, la déformation internementale peut retrouver ses proportions d'origine et apparaître dans le miroir post-moderne si l'on se décale du centre vers la marge<sup>30</sup> ou que l'on dispose du bon appareil cylindrique de réflexion, du périscope<sup>31</sup> adéquat. Une approche sémiologique et sociohistorique permet parfois de dévoiler l'image réelle et de faire réapparaître les habitants invisibles<sup>32</sup> et les cadavres du *placard* où ils se trouvent et ainsi une réalité élémentaire de l'expression concrète de la souveraineté (Palidda, 1992). Cette *généalogie optique* est enfin l'occasion de donner à voir à partir de l'institution du camp, centrale mais cachée, l'une des matrices des romans nationaux. On y peut repérer les visées de défense de la pureté raciale, les pratiques de répression, d'exploitation et de soumission des sujets, les hiérarchisations des

<sup>28</sup> « Nous pouvons organiser l'histoire de la peinture autour de la progressive maîtrise de l'illusion de l'espace. », (Lacan, 1986, p. 162).

<sup>29</sup> « Rappelons que le jeu de perspective auquel on a donné le nom d'anamorphose consiste à déformer une image jusqu'à l'anéantissement de son pouvoir de représentation, mais de sorte qu'elle se redresse lorsqu'on la regarde d'un autre point de vue. », (Douville, 2005, p. 105).

<sup>30</sup> « Comme les perspectives qui, montrées de face ne montrent rien que confusion, mais qui, vues obliquement prennent une forme distincte. » (Shakespeare William, *Richard III*, cité par Baltrusaitis, 1969, p. 34).

<sup>31</sup> La technique du périscope est une application militaire du principe de l'anamorphose.

<sup>32</sup> À propos des dessins de la caverne d'Altamira, Jacques Lacan parle de « l'exercice (qui) consiste à fixer sur la paroi l'habitant invisible de la cavité... », (Lacan, 1986, p. 168).

citoyens, des territoires et du travail entre le pur défendu et le souillé rendu tabou (Rose, 1998, p. 65), infâme et glissé derrière le décor<sup>33</sup>. On peut y repérer les traces des non-dits et des aphasies des social-démocraties y compris les plus réputées<sup>34</sup>. Comme dans un tableau de la série *Les palimpsestes* (2012) d'Alechinsky<sup>35</sup> où les monstres sortent littéralement de la carte qui sert de support, les camps apparaissent maintenant non pas en tant qu'aberrations et figures de l'erreur<sup>36</sup>, mais tels des marqueurs communs d'un système de gouvernementalité dont ils sont des dispositifs caractéristiques et fondateurs<sup>37</sup>.

On peut pour finir se reporter à l'ouvrage « *Between Camp* » de Paul Gilroy (2000) qui pense que les démocraties issues des Lumières ont permis et encouragé des formes de pensée structurant le monde en différents « camps » (*camp thinking* ou *camp mentality*)<sup>38</sup> et à Bülent Diken et Carsten Laustsen qui, dans « *Sociology facing the camp* » en viennent même à considérer que toutes les sociétés sont aujourd'hui organisées selon une logique de camp :

« Avec le camp, nous assistons au devenir du reste de la "société". Lorsque le camp en tant qu'espace exceptionnel/résiduel est généralisé, la société elle-même devient un reste. Notre société se voit à la lumière du camp. (...) En un sens, il n'y a donc plus de camp (comme exception) : toute la société d'aujourd'hui est organisée selon la logique du camp. » (Diken, Laustsen, 2005, p. 6-7).

<sup>33</sup> L'anamorphose murale de la chapelle des Jésuites du Lycée du Sacré-Cœur à Aix-en-Provence représente une ville portuaire fortifiée inspirée de Lisbonne, des moulins et un fortin identifié comme la Tour de Belém sur le Tage. Le spectateur découvre lorsqu'il est à gauche du tableau un « repentir de Saint-Pierre ».

<sup>34</sup> L'exemple de Tage Erlander est parlant. Ce concepteur des camps d'internement suédois ouverts en 1940 (contre des réfugiés communistes, des syndicalistes, des déserteurs et des nationaux « peu fiables »), est devenu l'un des hommes politiques les plus importants de Suède étant Premier ministre entre 1946 et 1969. Il est présenté comme l'un des pères du modèle social du pays. Voir Berglund Sennerteg (2010) ; Barker (2017) ; DeBono *et al.* (2015).

<sup>35</sup> (Aleschinsky 2017).

<sup>36</sup> Cf. L'exposition collective « *Figures de l'erreur : Aberrations* », avec des œuvres de Joël-Peter Witkin, Micha Deridder, Cindy Sherman, Christine Geoffroy, Espace Culture, USTL, Villeneuve D'Ascq, novembre 2002.

<sup>37</sup> Cela a été le cas pour la France comme je l'ai montré dans différents travaux. Cette continuité – empreinte de multiples reconfigurations entre les modalités d'exercice de l'exception souveraine du passé et les modes de mises à l'écart contemporains – peut être étudiée dans la plupart des pays occidentaux. Chacun a développé ses propres traditions, articulant et recombinaient une histoire de la prise en charge de tel ou tel groupe avec des usages institutionnels spécifiques, en fonction des communications entre les cadres administratifs et la mémoire collective. Voir par exemple Cesarini (1997) ; Gensburger (2005) ; Voglis (2002) ; Walston (1997).

<sup>38</sup> Dans son commentaire de la biographie de Frantz Fanon proposée par David Macey (2000), Vikki Bell note : « Et l'on voit aussi comment les formes de pensée des camps - dans le racisme de la pensée psychiatrique, dans la pensée raciale associée aux forces armées et à l'administration coloniale - soutiennent les inégalités dans divers domaines. » (Bell, 2002, p. 253).



